

Assemblée Générale Association Paroissiale du Saint-Esprit de Massy **Samedi 31 mars 2012**

Personnes présentes ou ayant donné une procuration : 62 personnes¹

Mme Anquetil Marie-Claire, Mme Bachmann Anne-Marie, Mme Beguel Marie-Jo, Mme Bret Lucienne, M. Caron Guy, Mme Castro Maria, Mme Chandeze Nathalie, Mme Claverie Christiane, M. Damota Calves Maria, Mme de Crozefon Bernadette, M. de Crozefon Emmanuel, M. Dubois Jean-François, R.P. Duquet Joseph, Mme Faroche Christiane, M. Faroche Daniel, Mme Faveere Yvette, M. Faveere Jean-Claude, M. Ferreira Joao, M. Ferreira Luisa, Mme Ferreira-Mendes Gloria, M. Fillatre Jean -Louis, M. Fouque Nicolas, M. Frenay Paul, Mme Gallon Anne Marie, Mme Goutodier Anne-Marie, M. Goutodier Michel, Mme Grosbras Francine, M. Guibert Jean-Pierre, M. Hemidy Maurice, M. Henry-Amar François, R.P. Justeau Jacques Henri, Mme Kerbourc'h Monique, Mme Lepeut Régine, M. Lesourd Michel, Mme Letregilly Henriette, M. Letreguilly Michel, Mme Louat Françoise, M. Louat Rémy, Mme Marchesi Myranda, Mme Martins Ferreira Isabelle, Mme Mathieu Loise, M. Mathieu Olivier, M Moral Michel, Mme Moral Odile, M. Morin Paul, Mme Morizet Marie Thérèse, M. Moulinier François, Mme Oger Marie-Paule, Mme Penet Marie-Françoise, M. Penet Daniel, Mme Pépin Paulette, Mme Personnaz Micheline, Mme Plaud Nathalie, Mme Rivière Marie-José, Mme Saffroy Emmanuelle, M. Saffroy Bruno , M. Soubielle Yves, Mme Tourtet Elina, M. Van Long Jean-Pierre, Mme Van Long Marie-Claire, M. Vigier Michel, M. Wieskotten Christophe.

La séance est ouverte à 15h09 par Michel Goutodier² président de l'Association qui souhaite la bienvenue aux membres de l'Association présents.

I - Rapport moral

Un rappel des difficultés du diocèse de l'Essonne pour disposer de terrains et de budgets pour bâtir de nouveaux lieux de culte adaptés à une population en croissance est d'abord fait. L'Eglise Saint-Fiacre dans laquelle se tient l'Assemblée générale d'aujourd'hui est d'abord le résultat d'un don de terrain par Mr Vilmorin en 1920 à la condition qu'il soit dédié au Saint Esprit. En 1936, il y a la fin de la phase I : une chapelle de 9m sur 7 est construite et payée. Le projet initial était de construire une chapelle de 10m sur 20. La phase II a consisté dans l'achat puis le don d'un terrain mitoyen par Mme Seguy. La chapelle se situe alors au milieu de vergers. En 1956 un groupe commence à réfléchir au remplacement de la chapelle par une église de 850 places. Il s'agit d'anticiper le développement du quartier qui devait atteindre une population de 22 000 personnes. Les premières habitations sont construites en 1967. En 1966, une Association est créée avec l'accord de l'Evêché, elle s'engage à rembourser un emprunt de 23 000 F. On peut estimer que 200 familles, certaines non pratiquantes, contribuent financièrement au projet. La quête du premier dimanche du mois est instituée pour rembourser l'emprunt. L'Eglise Saint-Fiacre a donc été construite suite à l'emprunt, à des dons, et à la contribution d'un entrepreneur. La Salle C. Robin qui n'était pas dans le plan initial doit son existence à M. Roger Dion. L'entretien de l'Eglise était assuré par les paroissiens (session Bondex par exemple). En 1973, l'église est inaugurée et bénite. Il y avait alors un projet de la Mairie pour la création d'un rond point devant l'église. La mise en place devant l'église d'une croix et d'une cloche a été réalisée afin de montrer que le bâtiment est un lieu de culte. Il faut noter la contribution des paroissiens de Verrières pour la Croix.

Le Père Justeau pose la question : l'Eglise Saint Fiacre a-t-elle été en 1973 bénite lors de l'inauguration ou a-t-elle été consacrée ? Il n'y a pas trace (croix incrustée par exemple) sur un mur montrant qu'il y a eu une application d'huile. Quelqu'un a-t-il des informations?

¹ A comparer avec les 89 personnes pour l'AG 2011

² La composition du Bureau et du Conseil de l'Association est donnée dans l'Annexe 1

La question est considérée comme importante pour la paroisse et une réponse doit être cherchée.

En résumé L'Eglise Saint-Fiacre où se tient l'Assemblée Générale doit son existence à des paroissiens. Son entretien est aussi entièrement à la charge des paroissiens, les priorités de l'Association sont de collecter les fonds pour la réalisation des travaux indispensables à la continuation de l'activité pastorale de la paroisse du Saint Esprit dans l'église Saint-Fiacre.

L'histoire plus récente se caractérise par trois « tremblements de terre ».

I - Des fuites dans la toiture sont constatées (années 1990), les premières normes de sécurité voient le jour. Les paroissiens se mobilisent pour faire face avec une contribution de l'Evêché de 30%.

II – Le quartier de Villemorin est construit. La place devant l'Eglise est réaménagée. Il n'y avait alors comme accès à l'église que la rampe dont l'entrée est à l'opposé de la place. Les plans initiaux prévoyaient un mur qui cachait l'église. L'Association a eu plusieurs entrevues avec la Mairie et France-Habitation. « On se bat ! ». Le résultat des démarches de l'Association et de la mobilisation des paroissiens est la nouvelle façade sud avec l'escalier et la présence de la Croix et de la cloche visibles de la place Saint-Fiacre. Mgr Dubost suite à une visite a donné son feu vert pour que l'Association fasse un emprunt (d'où la continuation de la quête du premier dimanche).

III – Les normes PMR pour les établissements recevant du public (ERP) concernent les personnes à mobilité réduite se déplaçant à pied ou en fauteuil roulant, les malvoyants, les poussettes.... Il est impératif que l'église Saint Fiacre soit aux normes PMR en 2014. Si ce n'est pas fait, il y a risque de fermeture. C'est actuellement la priorité de l'Association.

Les membres de l'Association qui sont attachés à l'Eglise, se sentent responsable du bâtiment. L'Evêché nous fait confiance. Cela a été dit lors de la dernière visite de Mgr Dubost. Les financements de l'Association ne sont pas ceux du CPAE. Celui-ci a présenté ses comptes. Les rentrées d'argent proviennent du casuel (baptêmes, mariages, enterrements, messes...). Cela sert à payer le consommable comme le chauffage. Il y a eu un excédent de 7000€ sur l'exercice précédent. Pour l'Association qui gère le bâtiment les rentrées d'argent se font par des emprunts qu'il faut rembourser, par des repas, par le loto – crêpes, par des souscriptions, par des dons, par la kermesse, par le salon des artistes et par les cartes d'adhérents. Il y a un soutien de personnes extérieures à la paroisse. Il ne faut pas oublier la possible contribution de l'Evêché à hauteur de 30% pour des gros travaux si le SEDIM donne son aval.

Le Père Justeau remarque que l'on peut se sentir responsable du bâtiment sans être un ancien qui a suivi les évolutions de l'église Saint-Fiacre.

Les actions réalisées récemment.

En 2011 il y a eu la réfection de la façade ouest. Il est bon de rappeler que 8 personnes de la paroisse ont oeuvré pour cette façade. En 2010, 16 personnes ont travaillé à la rénovation de la façade sud. Les portes d'entrée ont été refaites. La partie centrale des portes est de couleur plus claire pour suivre les normes PMR. La porte métallique coté est de la salle C. Robin a été réparée.

L'Association organise pour récolter des fonds et contribuer à la convivialité les événements suivants : repas choucroute, loto crêpes, le salon des artistes et des artisans, la kermesse, la brocante aux Graviers.

II – rapport financier pour l'exercice 2011

Mme C. Faroche trésorière de l'Association commente des diapositives projetées exposant les recettes et les dépenses.

Bilan 2010

La trésorerie de l'Association présentait fin 2010 un solde positif de 49 819€88. Cet excédent avait deux origines.

I - Le report sur l'exercice 2011 de certains travaux programmés en 2010. Ce report de travaux est d'abord dû à l'absence de résolution du problème de l'évacuation des eaux pluviales dans la cour devant la façade est.

II - Le versement par le CPAE de 21 573 € (10 000€ de participation aux travaux et 11 573€ remboursement chauffage couvrant plusieurs années).

Bilan 2011

Un tableau récapitulatif des comptes (cf. annexe II) est montré pour les années 2010 et 2011. On note que le résultat des quêtes impérées 2011 est inférieur à celui de 2010 alors qu'il y a plus de monde avec le nouveau quartier Vilemorin. Les contraintes d'entretien et de travaux de l'Eglise Saint Fiacre et les objectifs de l'Association ne sont pas assez expliqués.

Beaucoup chez les nouveaux arrivants pensent que c'est la municipalité qui a en charge l'Eglise.

Dans la comparaison 2010 2011, il ne faut pas tenir compte du remboursement « Travaux Chauffage » qui est une rentrée exceptionnelle.

Comme dépense significative il y a eu en 2011 des réparations sur le dispositif de chauffage (aérateurs réparés pour une somme de 5840€).

Il est précisé que l'eau chaude utilisée pour le chauffage provient de la cité qui est à côté. Si les vannes sont ouvertes, on paie en continu l'eau qui circule. En hiver, il est nécessaire de laisser un courant d'eau minimal pour éviter le gel. En période hors gel, il faut fermer les vannes qui ont été ouvertes.

Il n'y a pas eu en 2011 de ventes de chocolat à Pâques car Pâques tombait dans les vacances scolaires.

Les confitures faites par les paroissiens sont toujours demandées.

Les dons sont en baisse, mais il faut cependant tenir compte de ceux adressés à l'Evêché comme « souscription travaux Saint Fiacre. Le don adressé à l'Evêché permet d'obtenir un reçu fiscal.

Le solde de trésorerie est, fin 2011, de 49 097€10.

Provisions identifiées pour le budget 2012 : remboursement emprunt (~6 000 €), entretien courant (~1 000) et les travaux PMR (entre 20 et 25 000€)

Travaux prévus en 2011-2012-2013

Ce qui a été réalisés en 2011 :

Rénovation de la façade ouest, porte d'entrée, entretien des talus, électricité à l'entrée, sécurité désenfumage, évacuation des anciens vitrage qui étaient stockés dans la salle C.

Robin, signalétique horizontale et verticale (normes PMR).

La signalétique a été réalisée par une entreprise extérieure qui en assume la responsabilité.

Ce qui est en cours au moment de l'Assemblée Générale :

Minuteur pour l'éclairage de l'entrée, une partie de la signalisation verticale (couleurs différentes pour faire ressortir les portes de leur environnement), la prolongation des mains courantes à l'entrée principale.

Ce qui est à l'étude :

Rénovation de la façade est (à faire faire par une entreprise), la sortie de secours de la salle C. Robin, accès salle C. Robin et cour est (on attend l'accord de l'Evêché depuis 3 semaines, le devis date de 18 mois), sanitaire salle C. Robin.

Le cabinet Coric qui effectue des diagnostics immobiliers pour l'Evêché donne le maximum (donc sans obligation) qu'il peut-être fait pour que les églises soient aux normes PMR (signalétique, seuils à franchir < 2 cm, rampes prolongées de 30 cm). La nef est aux normes PMR. La salle C. Robin ne l'est pas. Il lui manque un accès PMR et des WC pour personnes handicapées (les autres lieux ne sont pas concernés). Le coût sur devis pour les deux types de travaux à faire est de 23759,74€. Il y a dans le devis une somme de 2880€ pour la peinture, elle peut être réalisée par les paroissiens.

16h06 : **Ordre du jour statutaire**

Renouvellement du Conseil de l'Association.

Le mandat de D. Faroche et de M. Enjalbert arrive à expiration en 2012. Ils sont de nouveaux candidats en accord avec le bureau de l'Association afin de pouvoir achever les travaux en cours de mise aux normes PMR.

Le Père Justeau regrette qu'il n'y ait pas eu de publicité sur le renouvellement. Des nouvelles candidatures auraient pu être faites ce qui permettrait de renouveler progressivement les instances de l'Association.

On répond que l'ordre du jour a été donné à tous ceux qui ont renouveler leur carte et que les personnes plus jeunes contactées régulièrement ne sont pas disponibles car elles ont une activité professionnelle charge de famille. Les contacts avec les entreprises se font pendant les heures ouvrables.

Il y a aussi une évolution des mentalités due au style de vie. Avant, il était courant de faire les travaux ; maintenant on veut faire faute de temps. Le faire faire complet suppose des moyens que l'Association n'a pas.

L'Association fait son possible pour démarcher le nouveau quartier de Villemorin.

D. Faroche et M. Enjalbert sont renouvelés au Conseil de l'Association à l'unanimité moins un des présents.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité des présents.

16h24 Perspectives

Pour le bureau, les perspectives immédiates sont de mettre aux normes PMR, la Salle C. Robin. Le Bureau profite de l'AG pour remercier les personnes qui ont repeint la Salle C. Robin durant l'été 2011.

La question de l'aménagement du niveau intermédiaire est posée. Il s'agit d'avoir un accueil convenable des paroissiens et de restituer à la sacristie son rôle. Il faut penser à la possibilité d'accès des toilettes PMR de la salle C. Robin depuis le niveau intermédiaire.

La nécessité d'avoir une vision globale est rappelée. Les lieux accessibles de l'Eglise sont importants pour la vie paroissiale.

On peut imaginer de ne garder que la nef comme lieux recevant du public, la salle C. Robin restant une salle non ERP et on aménage le niveau intermédiaire.

Il est rappelé que l'aménagement du niveau intermédiaire n'est pas obligatoire pour que l'église soit aux normes PMR.

La priorité de l'Association est de faire le minimum viable (normes PMR) sur l'Eglise et la Salle C. Robin qui sert de salle de catéchisme ou de réunion. Il n'y a aucun blocage pour la suite une fois ce minimum assuré. Il faut réfléchir sur la suite.

Il n'y a pas d'autres obligations légales que le minimum PMR effectué. Ce minimum va être très lourd au niveau du diocèse. On peut rappeler qu'une rampe monte escalier plateforme suppose une maintenance assez lourde.

Toute modification de l'étage intermédiaire demande un accord de l'évêché qui demandera un plan de financement crédible.

C'est sur l'affirmation qu'aucun projet n'est bloqué a priori que l'Assemblée Générale est close à 16h32.

Annexe I : Membres du Conseil de l'Association 2012

Membres élus Conseil	Élu en	Sortant en
Michel Goutodier	2008	2014
Xavier Lecomte	2008	2014
Olivier Mathieu	2010	2016
Christiane Faroche	2010	2016
Michel Lesourd	2010	2016
Françoise Louat	2010	2016
Rémy Louat	2010	2016
Fabrice Orlandi	2010	2016
Daniel Faroche	2012	2018
Michel Enjalbert	2012	2018

Membres de droit

Père Jacques-Henri Justeau comme prêtre chargé de la paroisse
Jean-Pierre Guibert et Jean-Pierre Van Long sont au CA au titre du CPAE.

Invité

Représentant l'Equipe Animatrice : Michaël Decottignies

Bureau 2010-2012

Président : Michel Goutodier
Vice Président : Daniel Faroche
Trésorière : Christiane Faroche
Trésorière Adjointe : Françoise Louat
Secrétaire : Rémy Louat

Annexe II

Association Paroissiale Bilan 2011

	Recettes		Dépenses		Ecart 2010/2011
	2010	2011	2010	2011	
Quêtes	5 615,22	5 337,08			-278,14
Cartes d'adhésion	1 260,00	1 292,00			+32,00
Don pour prêt salle	925,80	950,00			+24,20
Choucroute		1 745,00		1 341,58	+403,42
Confiture / Chocolat	760,00	218,00	84,32		-457,68
Brocante/Loto	419,00	252,00			-167,00
Kermesse	3 977,90	3 066,00	106,50	134,80	-940,20
Salon artistes	2 671,00	2 129,95	1 969,71	1 422,84	+5,82
Dons	1 136,55	527,76			-608,79
Intérêts	613,54	916,00			+302,46
Travaux, Chauffage (remb)	21 573,00				-21 573,00
Emprunt			5 964,72	5 964,72	
Entretien			848,95	7 702,71	-6 853,76
Frais divers			50,70	214,91	-164,21
Gros travaux					
Avance facture 2012				375,00	-375,00
Total	38 952,01	16 433,79	9 024,90	17 156,56	

Trésorerie	2010	2011
Caisse	167,76	209,90
Compte chèques	1 086,94	599,19
Epargne	48 565,18	48 288,01
Total	49 819,88	49 097,10

Remarques : -----

Pas eu de brocante aux Gravières en 2011

Pas de vente de chocolats à Pâques 2011

Dépenses exceptionnelles entretien : aérateur 5 840 €